

L'éclairage public : enjeux et retours d'expériences en Bourgogne-Franche-Comté

Web-rencontre annuelle de l'ORECA
21 octobre 2021

ORECA EST PILOTÉ PAR

COORDONNÉ PAR ALTERRE
EN PARTENARIAT AVEC ATMO
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ORECA S'APPUIE
SUR LA PLATEFORME
OPTER

AVEC LE
PARTENARIAT
SCIENTIFIQUE DE

AU PROGRAMME, de 14h30 à 16h30

▲ Introduction : Valérie Trivier, Alterre Les enjeux de l'éclairage public

▲ Retours d'expériences en Bourgogne-Franche-Comté

 Pascal Gavazzi, élu en charge de la transition écologique de Lure, vice-président du SIED 70

Rénovation écologique de l'éclairage public de Lure

 *Questions / réponses*

 Maxime Ballaud, SIEEC du Jura, responsable du pôle Éclairage public

Éclairage Public : retour sur 10 années d'une démarche globale dans le Jura

 Christian Bruneel, 1^{er} adjoint au maire de Nanchez (39)

 *Questions / réponses*

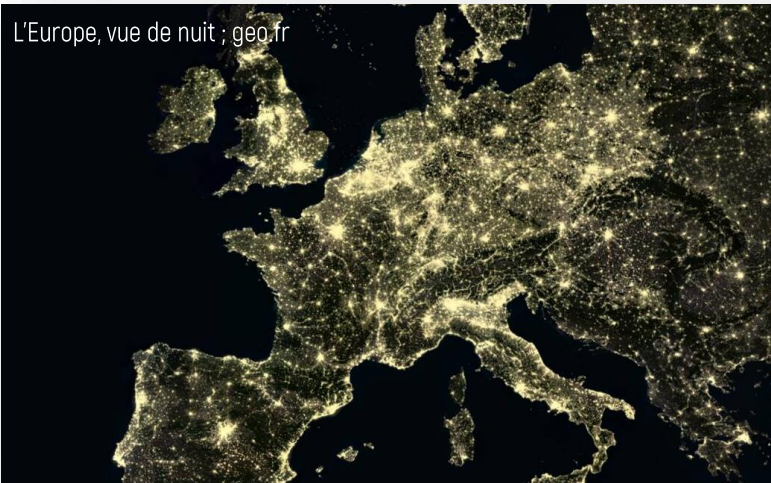
 Mathilde Bozonnet, Région Bourgogne-Franche-Comté, service Prospective

La trame noire dans le SRADDET BFC

 *Questions / réponses*

▲ Conclusion

LA LUMIÈRE ARTIFICIELLE



La lumière artificielle est un phénomène mondial de grande ampleur.

La quantité de lumière émise dans l'environnement augmente de façon continue.

Ce phénomène concerne tous les espaces : urbains, ruraux, naturels.

- 99 % de la population européenne vit dans des secteurs éclairés la nuit
- 1/3 de l'humanité ne voit plus la voie lactée

(Falchi et al. 2016)

+ 2,2 % par an
de SURFACE ÉCLAIRÉE
[2012, 2016]

(Kyba et al. 2017)

LA POLLUTION LUMINEUSE

- De nombreuses sources de lumières artificielles : éclairages urbains (patrimoine, rues, routes, parkings), enseignes publicitaires, vitrines de magasins, bureaux allumés en permanence, voies de communication...
- On parle de **pollution lumineuse** lorsque les éclairages artificiels sont si nombreux et présents qu'ils nuisent à l'obscurité normale et souhaitable de la nuit = excès de lumière artificielle qui altère l'environnement nocturne.

(Orée , guide interactif de la gestion des risques liés à l'environnement pour les collectivités)

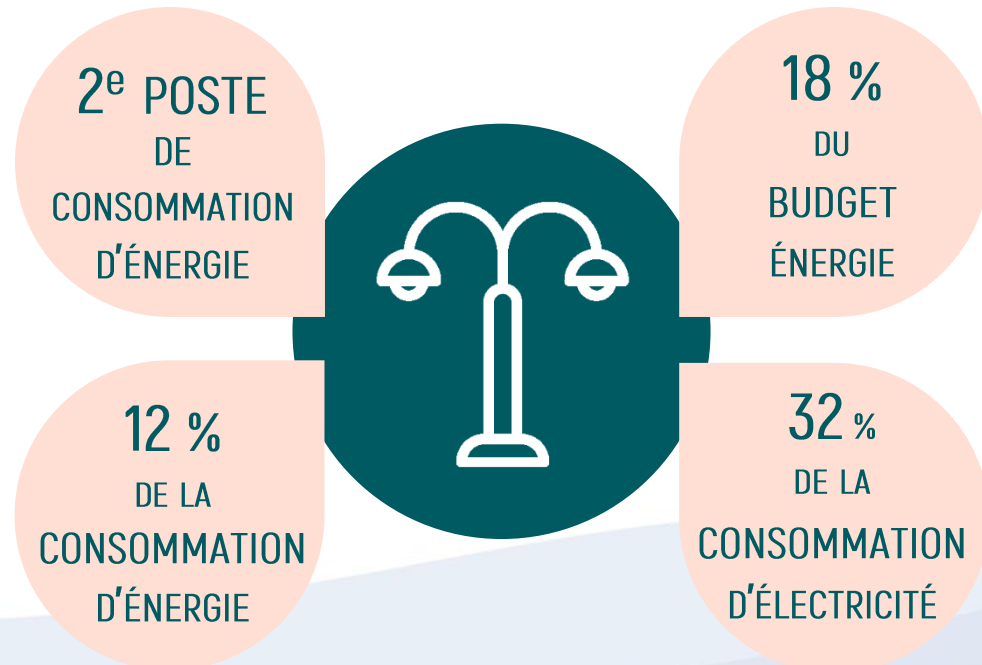
- Les causes possibles : utilisation de systèmes d'éclairage peu performants (surfaces éclairées, orientation des éclairages) ; surpuissance des installations, durée de fonctionnement supérieure aux besoins.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Éclairage public : l'ensemble des moyens d'éclairage mis en œuvre dans les espaces publics, à l'intérieur et à l'extérieur des communes, généralement en bordure des voiries et places, pour favoriser la sécurité des déplacements, des personnes et des biens, le confort des usagers et la mise en valeur des espaces dans le domaine public. (Ademe, 2017)

⇒ Enjeu de **sobriété énergétique** et de **maîtrise des dépenses** pour les collectivités.



Données : Ademe, enquête énergie
et patrimoine communal 2017



Étude « Les consommations d'énergie dans l'éclairage public en Bourgogne-Franche-Comté » (ORECA, 2020)

- Enquête annuelle lancée auprès des conseillers en énergie partagée et des agglomérations
- Depuis 2014 en Bourgogne, élargie en 2018 à l'ensemble de la région
- 840 communes ont répondu : 1/4 des communes de la région, 1/3 de la population (échantillon représentatif)



La nouvelle enquête vient d'être lancée : répondez !



Principaux résultats de l'étude (données 2018) :

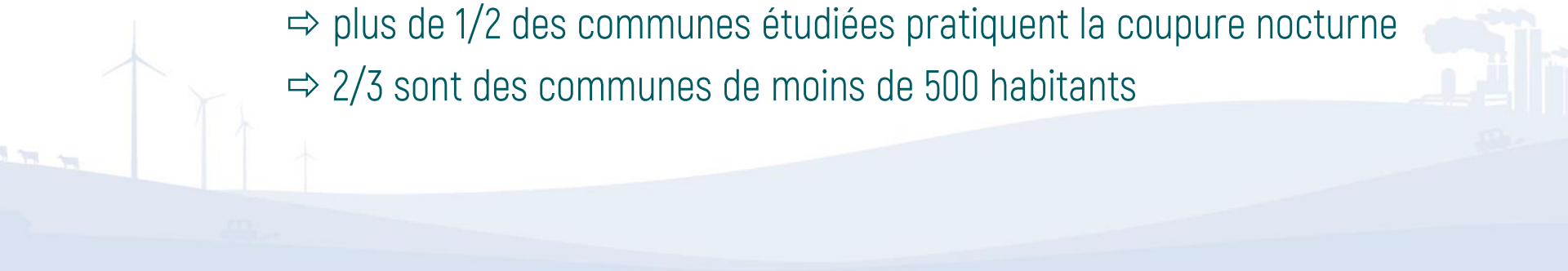
- Des performances qui continuent de s'améliorer

- 26 % de
CONSOMMATION
par point lumineux
(depuis 2011)

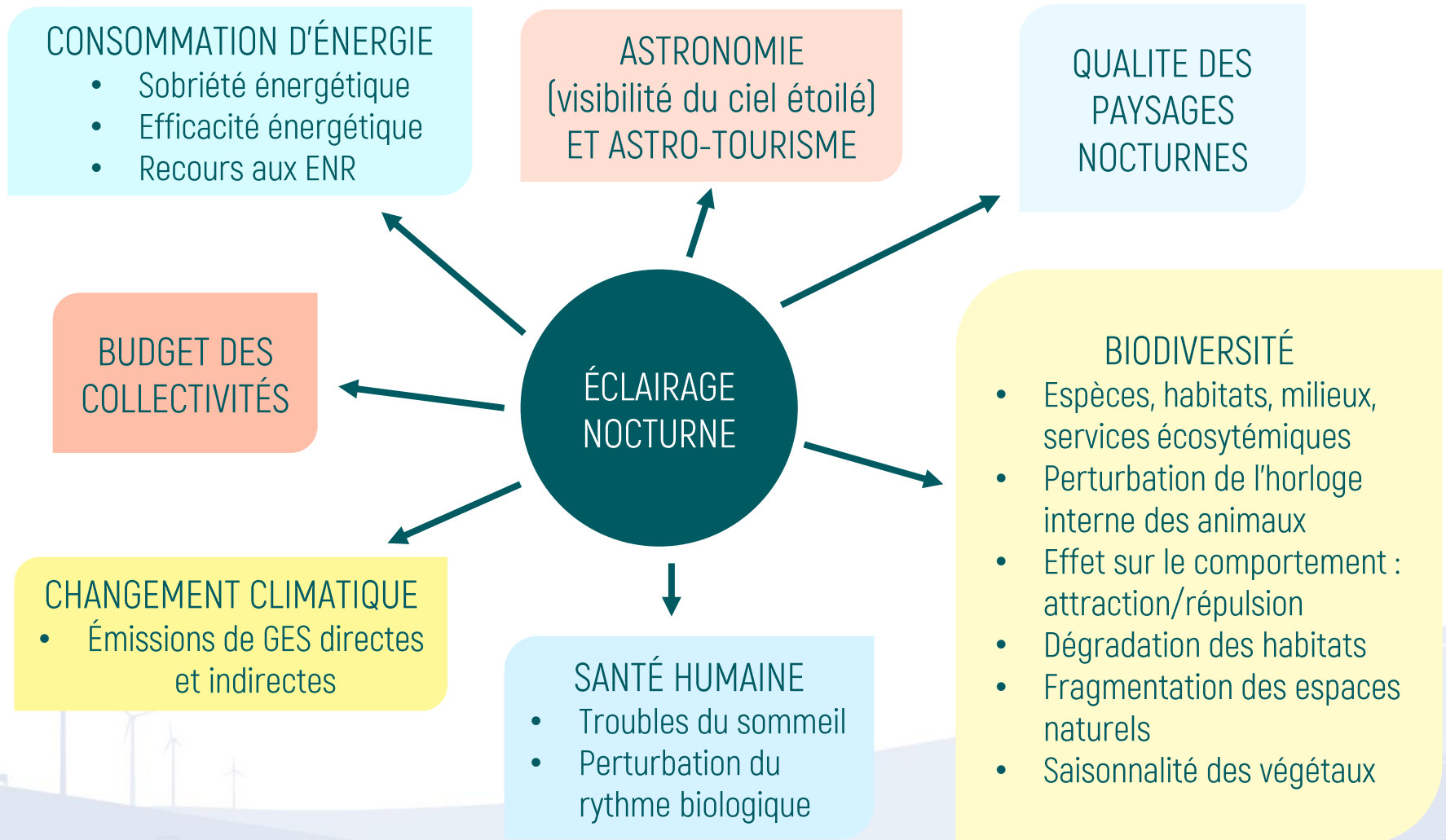
- ⇒ baisse des puissances d'éclairage
- ⇒ équipements plus performants
- ⇒ coupures nocturnes de plus en plus pratiquées

- Des coupures nocturnes de plus en plus pratiquées

- ⇒ plus de 1/2 des communes étudiées pratiquent la coupure nocturne
- ⇒ 2/3 sont des communes de moins de 500 habitants



LES ENJEUX DE L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE



LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- ▲ Environnement : depuis le Grenelle de l'environnement
 - Loi Grenelle II
 - arrêté du 27 décembre 2018
 - Loi Biodiversité (2016)
 - Paysage nocturne = patrimoine commun de la nation
 - TVB : prise en compte de la gestion de la lumière artificielle la nuit

- ▲ Énergie : Loi de transition énergétique pour la croissance verte (2015)
 - PCAET : un volet spécifique à la maîtrise des consommations d'énergie de l'éclairage public et de ses nuisances lumineuses

- ▲ Santé-environnement : PNSE4 (2021)

sources : ANCPEN, ministère de la Transition écologique







Merci pour votre attention



Valérie Trivier v.trivier@alterrebfc.org

www.oreca-bfc.fr

Place aux
retours
d'expériences

-  Pascal Gavazzi, élu en charge de la transition écologique de Lure, vice-président du SIED 70
-  Maxime Ballaud, SIDEC du Jura, responsable du pôle Éclairage public
-  Christian Bruneel, 1^{er} adjoint au maire de Nanchez (39)
-  Mathilde Bozonnet, Région Bourgogne-Franche-Comté, service Prospective

Merci pour votre participation



Rendez-vous sur www.oreca-bfc.fr où vous trouverez **les replays** de la rencontre.



Merci de renseigner le **questionnaire d'évaluation** de la rencontre (lien dans le tchat). C'est important pour nous !



Pour quitter l'atelier

1. Quitter la salle
2. Quitter la réunion

